Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes

Terre d'Aventures

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Table des matières

Le territoire 3
Les compétences 4
La gouvernance 5
Les principales actions et réalisations 2020 6
Les finances 7
Le personnel 8
La petite enfance, l'enfance et la jeunesse 9
Les maisons de santé / l'accueil des gens du voyage / Le Transport à la Demande 10
Les Maisons France services 11
Le tourisme durable et sports de pleine nature 12
Le développement économique 15
Le développement territorial – les équipements structurants 16
L'animation du territoire 17
Les moyens et le patrimoine 18
La Culture 19
L'Eau et assainnissements 20
La Gemapi / les déchets 23

LE TERRITOIRE

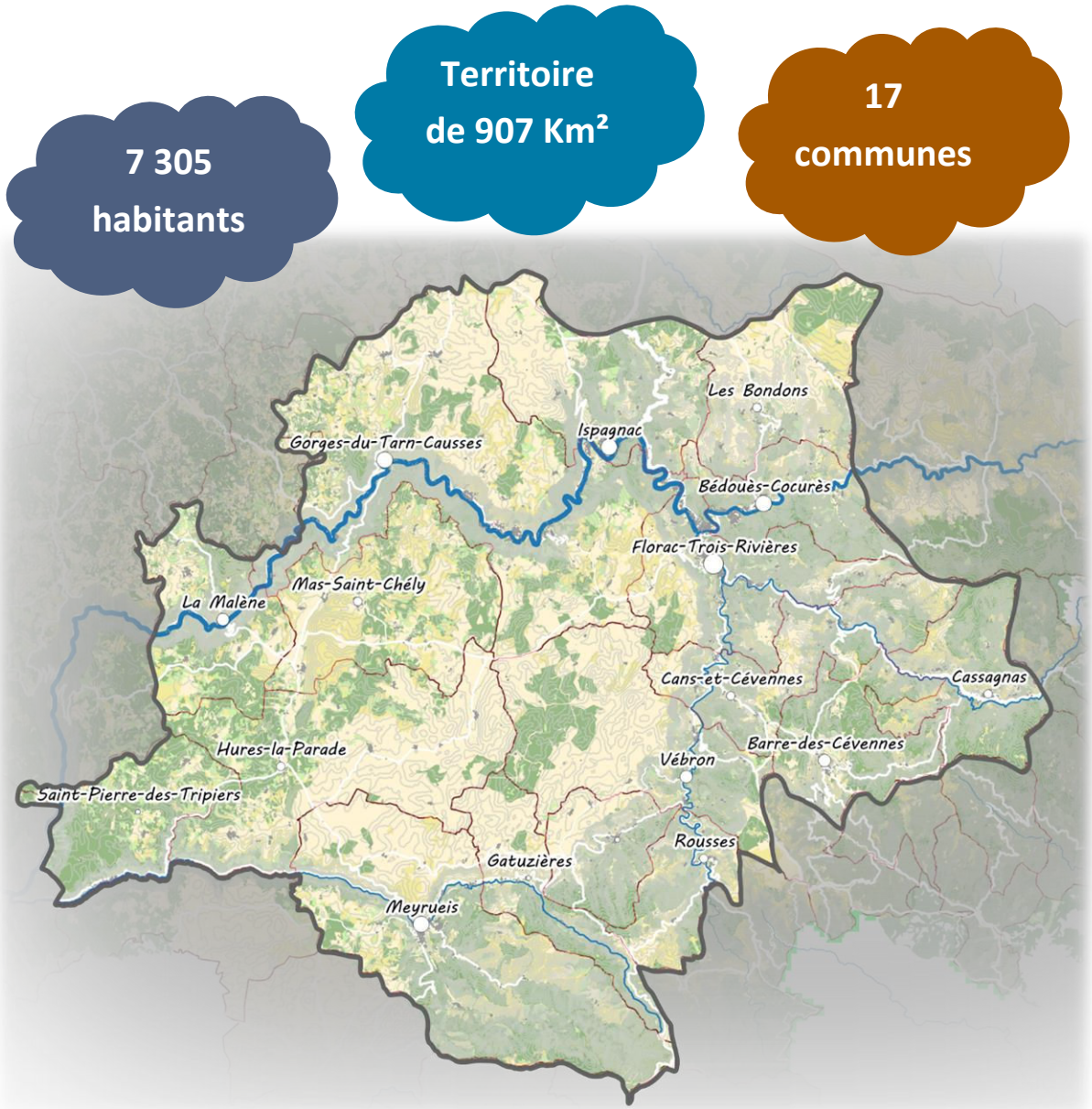

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes compte 17 communes-membres, dont 4 communes nouvelles regroupant au total 9 communes. Elle couvre 907 km², ce qui en fait l'intercommunalité la plus vaste de Lozère. Elle ne se classe qu'au 5ème rang démographique départemental, avec 7.305 habitants et est marquée par une hyper ruralité (moins de 10 habitants au km²).

Elle est issue de la fusion au 1er janvier 2017 des anciennes communautés de communes Gorges du Tarn Grands Causses, Vallée de la Jonte et Florac-Sud Lozère, selon les dispositions de la Loi NOTRe.

Ses paysages de grande notoriété (2ème plus grand ensemble karstique d'Europe), ses gorges vertigineuses et accessibles sur 80 km, des sites de renommée mondiale pour l'escalade et la spéléologie et ses nombreux villages et monuments authentiques en font une destination historique du tourisme d'aventure depuis la fin du XIXème siècle. Il en résulte une fréquentation touristique annuelle estimée à 800.000 visiteurs, principale activité économique, avec une capacité d'hébergement de 15.000 lits marchands.

Sa biodiversité d'une richesse exceptionnelle et la qualité de ses paysages caractéristiques de l'agropastoralisme méditerranéen en font également un territoire d'exception reconnu, classé et labélisé (bien « Causses et Cévennes » inscrit au patrimoine mondial, Parc national des Cévennes, réserve de biosphère, Réserve internationale de ciel étoilé, sites Natura 2000, Grand Site de France en projet, label Grand Site Occitanie).

LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Eau et Assainissement
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Promotion du tourisme durable et des sports de pleine nature
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

SUPPLÉMENTAIRES

- Logements sociaux, Programme Habiter mieux
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels
- Aménagement, entretien et gestion des Maisons de santé pluridisciplinaires

La Communauté de communes exerce ses compétences selon l'intérêt communautaire défini au sein de chacun d'elles.

LA GOUVERNANCE

Le Conseil communautaire

Il est composé de **35 conseillers communautaires** qui élisent le Président et les membres du bureau

Il définit les politiques de la CC, vote le budget et les projets proposés par les commissions et le Bureau.

Réunion 2 fois par trimestre

Il prend les décisions

Le Bureau

Il rassemble le **Président, les 7 vice-Présidents et un membre.**

Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions.
Il prend des décisions déléguées par le Conseil

Réunion hebdomadaire

Propose et exécute

Les commissions et les groupes de travail

Ils sont composés de **conseillers communautaires et municipaux** des 17 communes-membres

Ils débattent et font des propositions

Impulsent, rendent des avis et orientent

En 2020 :

> **7 Conseils communautaires ;**
> **153 délibérations prises.**

Les commissions thématiques :

> Ressources humaines,
> Finances ;
> Solidarités territoriales
> Tourisme durable & sports de pleine nature
> Environnement, Attractivité & Innovation
> Communication
> Animation du territoire et évènementiels en lien avec le tissu associatif
> Moyens & patrimoine
> Culture
> Travaux structurants

LES PRINCIPALES ACTIONS ET RÉALISATIONS 2020

Scrutin des élections municipales suivi de l'**installation des nouveaux élus communautaires**

Aléas liés à la Covid-19 mais continuité de l'activité des services communautaires en télétravail, dispositions exceptionnelles en matière de gouvernance…

Sur le territoire communautaire

Restructuration des sentiers de randonnée pédestre

Réflexion en vue de redéfinir la stratégie touristique en partenariat avec l'Office du tourisme Gorges du Tarn Causses Cévennes et l'ADEFPAT

Transfert de la compétence Eau et Assainissement au 1er janvier 2020

Etude GR Rive gauche du Tarn

Obtention du permis d'aménager et démarrage des travaux d'aménagement de la ZA de Cocurès

Démarrage des travaux d'extension et de mise en conformité de la Crèche

Démarrage des travaux du stade en pelouse synthétique

Extension de la Via ferrata

Dépôt des candidatures label Maison France services et recrutements pour renforcer les équipes

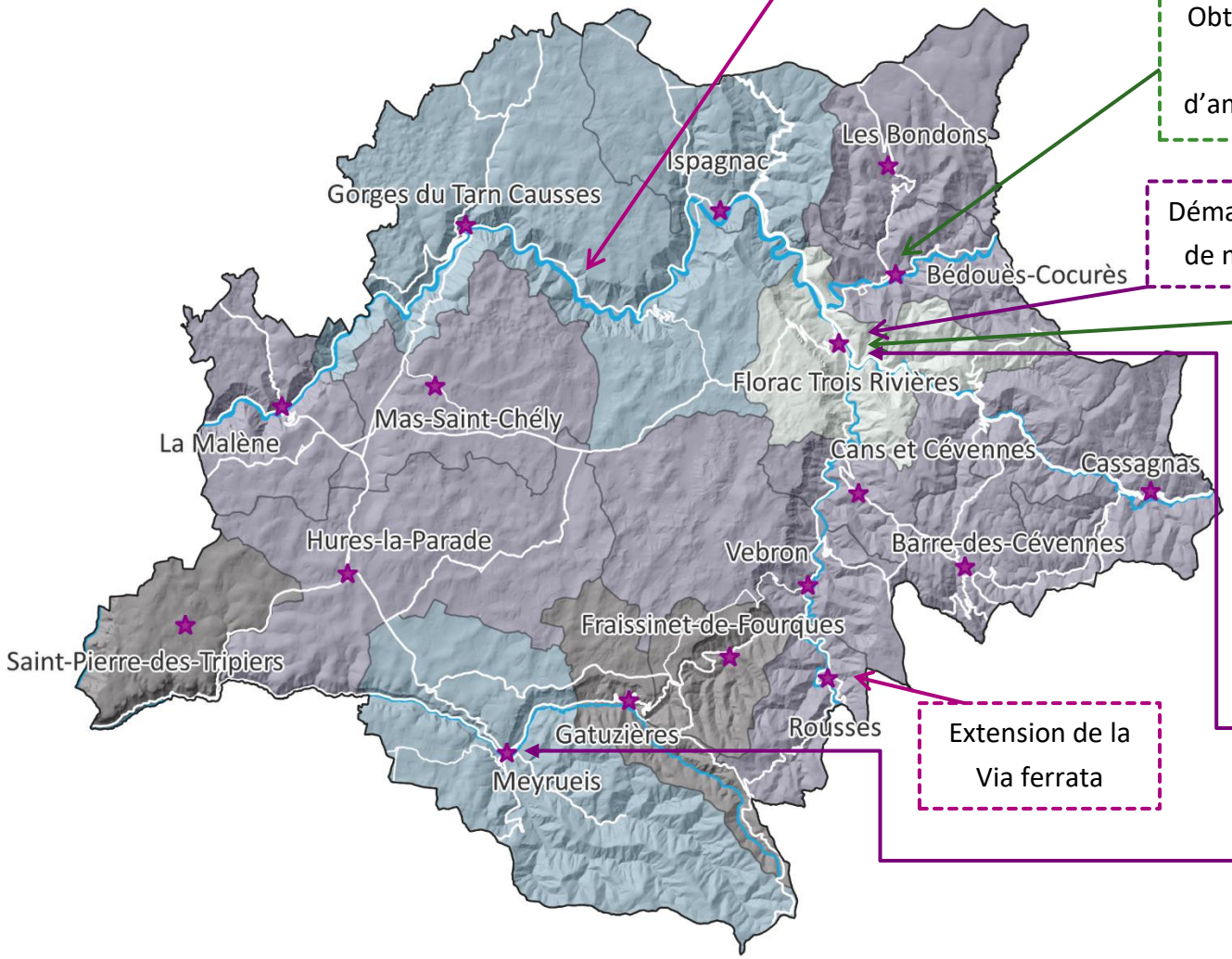

★ Chef-lieu communes

Population CCGCC

- 53 - 100
- 100 - 500
- 500 - 1000
- 1000 - 1500
- 1500 - 2146

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

LES FINANCES

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel ont évolué de 16,3 % entre 20219 et 2020, pour 48,81 Equivalent temps plein (ETP) dont 7,61 ETP mis à disposition des communes.

En 2020, la masse salariale représente 36,1 % des dépenses de fonctionnement

La masse salariale totalise 1 894 921 € de dépenses en 2020, et représente un coût net pour la Communauté de communes de 1 082 922 €.

Les priorités du budget 2020

Les orientations du budget 2020 étaient les suivantes :

- Orientation n°1 : Améliorer l'épargne brute par rapport à celle de 2019, pour maintenir une capacité de désendettement inférieur à 10 ans ;
- Orientation n°2 : Suite à la crise sanitaire, soutenir le tourisme et les entreprises du territoire, en mettant en œuvre des mesures appropriées pour leur permettre d'amortir les effets induits sur les structures financières ;
- Orientation n°3 : Instaurer une relation de confiance et de solidarité avec les communes du territoire, notamment dans le cadre de la gestion de la compétence eau et assainissement, en témoignant un soutien indirect aux communes pour financer les projets d'investissement structurants de ce service.

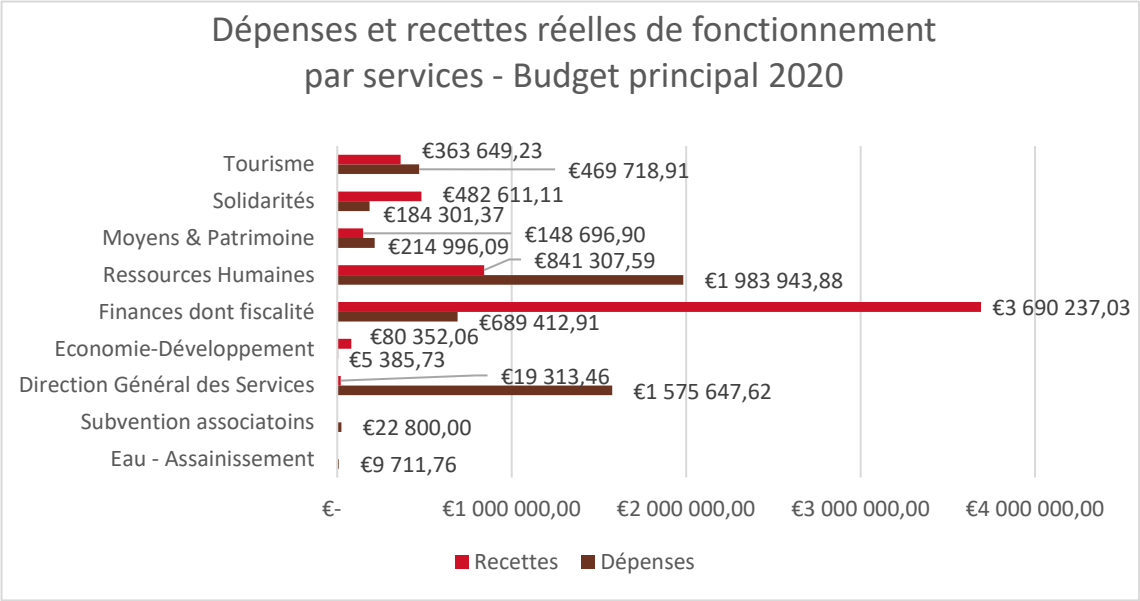

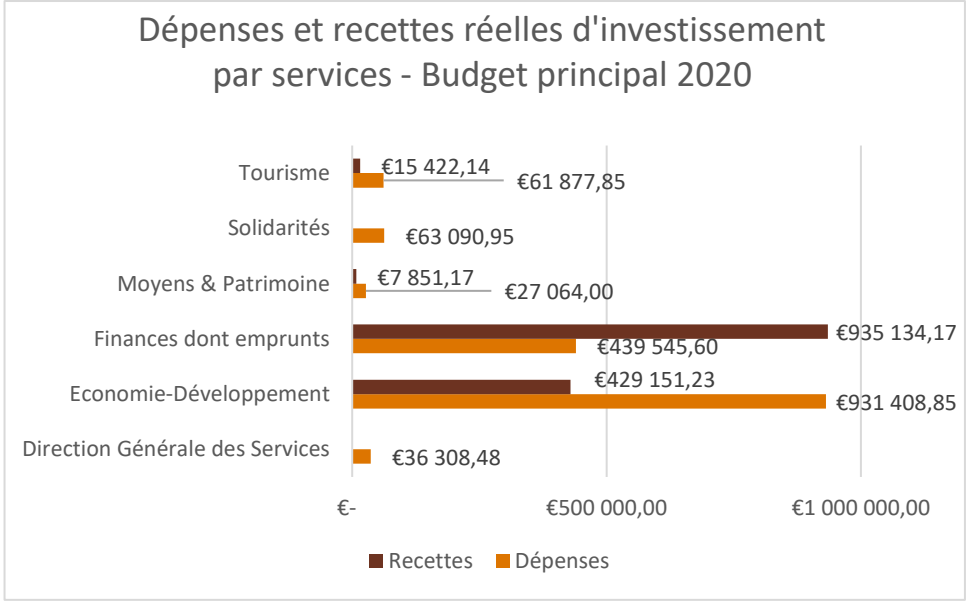

	BUDGET PRINCIPAL	AEP	GENETTE	MAISONS DE SANTÉ	SPANC	DSP AEP	ZA DE COCURÈS	BUDGET AGRÉGÉ
DEPENSES RÉELLES - FONCTIONNEMENT	5 155 918,27	1 480 784,52	229 908,52	57 576,47	41 401,87	30 897,22	263 319,92	**7 259 806,79**
RECETTES RÉELLES - FONCTIONNEMENT	5 626 167,38	1 372 615,85	230 994,44	94 328,80	54 288,37	125 953,21	263 319,92	**7 767 667,97**
DEPENSES RÉELLES - INVESTISSEMENT	1 559 295,73	1 192 939,53	50 966,52	240 345,33	-	51 692,70	6 628,48	**3 101 868,29**
RECETTES RÉELLES - INVESTISSEMENT	1 387 558,71	1 298 463,92	25 074,13	10 586,06	3 598,24	-	-	**2 725 281,06**

LE PERSONNEL

56 agents employés, représentant **48,81** Equivalent Temps Plein (ETP) par la collectivité pour l'année 2020.

Au cours de l'année, **14 arrivées d'agents et 7 départs.**

Organigramme au 31 décembre 2020

Président

Commissions thématiques → **Bureau communautaire** → **Conseil communautaire**

Directeur général des services (1 ETP)

Agents mis à disposition des communes (7,61 ETP)

Service Moyens généraux (2,43 ETP)
- Chef de service (0,50 ETP)
- Gestionnaire bâtiments et matériels (0,50 ETP)
- Assistante (0,60 ETP)
- Agents d'entretien (0,83 ETP)

- Assistante de direction (1 ETP)
- Assistante vie des instances (0,40 ETP)
- Gestionnaire transport scolaire (0,05 ETP)

Service Finances - Ressources humaines (2,94
- Chef de service (1 ETP)
- Gestionnaire des ressources humaines et financières (0,54 ETP)
- Gestionnaire comptable et droits des agents (1 ETP)
- Gestionnaire marchés publics et contrôle de gestion (0,40 ETP)

Service Eau et Assainissement (11,7 ETP)
- Chef de service (1 ETP)
- Référente administrative (0,60 ETP)
- Gestionnaire accueil et facturation (1 ETP)
- Référent technique (1 ETP)
- Agents techniques (4,2 ETP)
- Technicien SPANC (1 ETP)
- Agents communaux mis à disposition (2,9 ETP)

Service Tourisme et solidarités territoriales (15,95 ETP)
- Chef de service (1 ETP)
- Chef de projet Grand site (1 ETP)
- Animateur tourisme (1 ETP)
- Gestionnaire taxe de séjour (0,40 ETP)
- Chargé de mission RECREATER (0,80 ETP)
- Chargé de mission Sport Loisir Nature, Natura 2000 (1 ETP)
- Référente Jeunesse et services (1 ETP)
- Micro-crèche Les Cheveux d'ange à Ste Enimie
  Directrice (0,20 ETP)
  Agents sociaux (2,6 ETP)
- Crèche les Castors juniors à Florac
  Directrice (0,80 ETP)
  EJE (1 ETP)
  Auxiliaire de puériculture (1 ETP)
  Agents sociaux (3,28 ETP)
- Remplaçante crèche (0,57 ETP)
- Agent d'entretien et régisseur Aire d'accueil des gens du voyage (0,27 ETP)

Service Economie - Développement (4,09 ETP)
- Chef de service (0,80 ETP)
- Maisons de services au Public :
  Florac Trois Rivières
  Animateurs-médiateurs (2 ETP)
  Meyrueis
  Animateurs-médiateurs (1,29 ETP)

Service Programmation culturelle (3,57 ETP)
- Chef de service (1 ETP)
- Secrétaire comptable (1 ETP)
- Régisseur principal (1 ETP)
- Agent polyvalent (0,57 ETP)

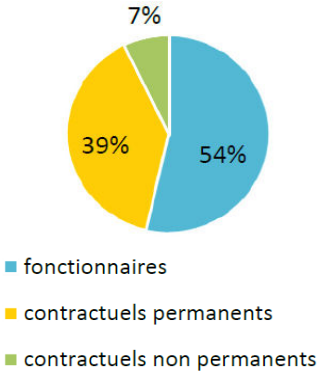

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent

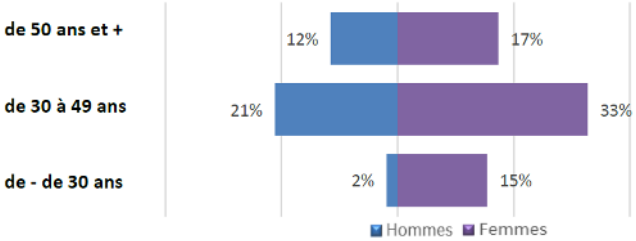

LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Crèche « Les castors juniors » et Micro-crèche « Les cheveux d'anges »

La structure multi-accueil de Florac-Trois-Rivières et la micro-crèche de Sainte-Enimie sont gérées par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes. Ces structures assurent, pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'enfant de 2 mois et demi à 5 ans révolus.

Multi-accueil de Florac	Micro-crèche de Sainte-Énimie
> Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 (hors périodes de fermeture)	> Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 (hors périodes de fermeture)
> Capacité d'accueil : 17 places	> Capacité d'accueil : 9 places

En 2020, ce sont :

- > **12 enfants accueillis** à la micro-crèche de Sainte-Énimie;
- > **37 enfants accueillis** au multi-accueil de Florac-Trois-Rivières.

Travaux d'extension de la crèche « Les Castors Juniors », qui ont débuté en novembre 2020

Crise sanitaire : Accueil prioritaire réalisé sur la crèche de Florac-Trois-Rivières

Maisons Assistantes Maternelles (MAM)

Deux maisons d'assistantes maternelles sont présentes sur le territoire communautaire, à savoir :

- MAM'RY POPPINS sise à Ispagnac, composée de 2 assistantes maternelles, soit 8 enfants accueillis en simultané.
- MAM COCCIN'AILES ET PAPILLONS sise à Meyrueis, composée de 4 assistantes maternelles, soit 16 enfants accueillis en simultané.

En 2020 :

- > MAM de Meyrueis : **34 enfants gardés** sur 294 jours d'ouverture ;
- > MAM d'Ispagnac : **17 enfants gardés** sur 203 jours d'ouverture.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
Foyer rural Florac / Foyer rural Les p'tits cailloux multi-sites

Le Foyer Rural de Florac et le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » (multi-sites) proposent des activités sur des temps périscolaires, extra-scolaires et sur les petites et grandes vacances, de 3 ans jusqu'à 11 ans révolus.

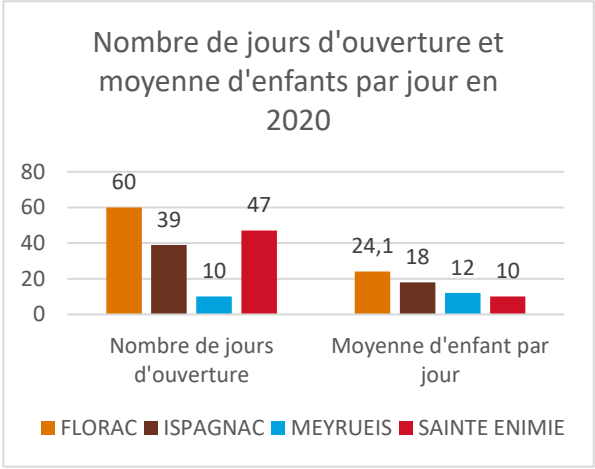

LES MAISONS DE SANTÉ

La maison de santé pluridisciplinaire de Florac

- 3 médecins généralistes ;
- 1 médecin physique et réadaptation ;
- 1 sage-femme;
- 4 infirmier(e)s ;
- 1 podologue ;
- 1 kinésithérapeute ;
- 1 ostéopathe ;
- 1 audioprothésiste ;
- 1 diététicienne nutritionniste.

La maison de santé pluridisciplinaire de Meyrueis

- 1 généraliste ;
- 1 sage-femme ;
- 4 infirmier(e)s;
- 1 kinésithérapeute ;
- 1 ostéopathe ;
- 1 audioprothésiste;
- 1 chirurgien-dentiste;
- 1 réflexologue plantaire et palmaire ;
- 1 thérapeute énergéticienne et magnétiseuse ;
- 1 naturopathe.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage, située sur la commune de Florac-Trois-Rivières, **est ouverte du 1er avril au 31 septembre inclus. Elle est composée de** :

- 5 emplacements (10 places) ;
- 2 blocs sanitaires (2 douches, 2 WC et 2 toilettes).

En 2020 :

> **6 familles** accueillies ;
> **930 €** de recettes - **3 058,84 €** de dépenses ;
> **1,7 mois en moyenne par** séjour.

En raison de la crise sanitaire l'aire a été réduite à 2 emplacements.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Au cours de l'année 2020, deux conventions ont été signées pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 et du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Ce service a été effectué par les transporteurs suivants :

- AMBULANCES FLORACOISES sur le secteur de Florac-Trois-Rivières ;
- TAXI LES SOURCES sur le secteur de Florac Trois Rivières ;
- TAXI FLO sur le secteur d'Ispagnac ;
- SANDY FANY sur le secteur de Meyrueis (seulement sur la convention 2019-2020).

En 2020 :

- 394 trajets effectués
- 150 utilisateurs

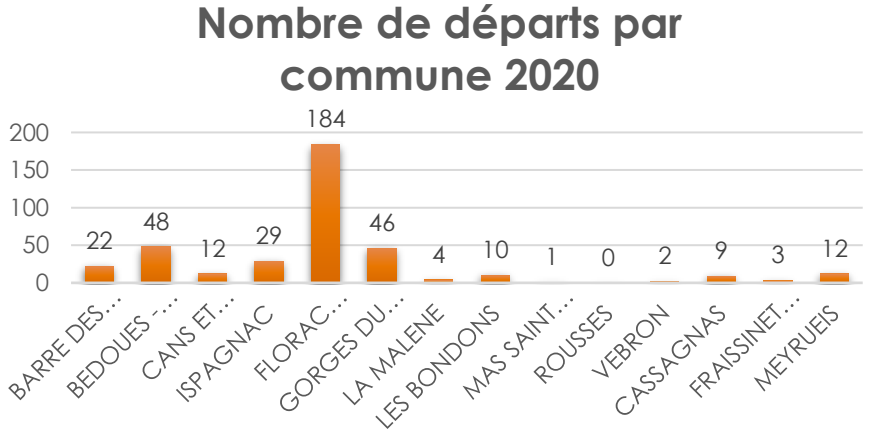

LES MAISONS FRANCE SERVICES

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

France services accueille, accompagne et oriente le public dans toutes ses démarches administratives.

Dans ce cadre, **les conseillers France services proposent aussi un accompagnement numérique individualisé en lien avec les partenaires socio-nationaux** (CAF ; Cpam ; MSA ; CARSAT ; Pôle emploi ; Mission locale ; ANTS ; Chambres consulaires...) **et locaux** (CIDFF ; CDAD ; UDAF ; Défenseurs des droits, AIRDIE ; AAF ; France victimes etc...) . France services met également à disposition des ordinateurs, impression, téléphone et visio gratuitement.

L'objectif est d'offrir un service de proximité et de répondre aux besoins de la population pour l'accès à leur droit sur différentes thématiques liées à leur quotidien et en lien avec nos partenaires nationaux et locaux.

Des permanences : Des partenaires spécialisées accueillent le public lors d'une permanence régulière avec ou sans rendez-vous. Ces conseillers techniques accompagnent et/ou conseillent le public dans les domaines suivants:
Insertion sociale et/ou professionnelle – Emplois – Installation/reprise d'activité– Sociale/santé – Jeunesse – Logement – Habitat– Mobilité – Droits du citoyen – Cadre de vie.

Des services pratiques sont mis à disposition :
Un espace numérique en autonomie – Impression/scan sur demande – Téléphone ;
De l'information est consultable sur nos panneaux d'affichages (offres d'emploi, formations, co-voiturage, événements, etc.), ainsi que sur Facebook des 2 structures ;
Un bureau VISIO : pour des rendez-vous administratifs ;
Une Borne Edf : mise en relation par une ligne téléphonique directe.

À France services de Florac-Trois-Rivières :
Télécentre ;
Un Point d'Appui à la Vie Associative.

En 2020 :

- **2429 usagers accueillis** à la MFS de Florac-Trois-Rivières (moyenne de 202 pers/mois) ;
- **1 058 usagers accueillis** à la MFS de Meyrueis (moyenne de 88 pers/mois).

Moments forts en 2020 :

- Labellisation des Maisons France services de Florac-Trois-Rivières et Meyrueis avec la présence de 2 agents sur chaque site ;
- Formation du personnel ;
- Diverses rencontres professionnelles ;
- Forum des associations ;
- Mise en place d'une page Facebook MSF Meyrueis, pour faciliter la communication (suivi journalier, informations pratiques liées à l'intégration sociale, etc…) ;
- Crise sanitaire : permanences assurées et augmentation de l'accueil des télétravailleurs dans les salles mises à disposition.

LE TOURISME DURABLE ET SPORTS DE PLEINE NATURE

Elaboration de la stratégie touristique

Redéfinition de la stratégie touristique afin de s'adapter aux évolutions des demandes des clientèles touristiques et mise en valeur notre territoire à la hauteur de son potentiel.

Un groupe projet composé d'élus, de socioprofessionnels du tourisme et de techniciens, s'est réuni dans le cadre d'une formation développement Adefpat et a proposé 4 axes de développement prioritaires : mise en place un nouvel indicateur différenciant, ciblage des clientèles choisies et réponse à leurs attentes,
proposition d'une nouvelle gouvernance du tourisme, organisation un évènement fédérateur.

En 2020 :

- 8 réunions ;
- 22 participants.

Animations touristiques

Les confinements successifs liés à la pandémie ont profondément bouleversé les activités habituelles. Le service guidage de groupes a été suspendu pendant les mois de mai et juin, il n'a pu reprendre qu'en septembre, mais a été réduit par rapport aux années précédentes, du fait de la recrudescence de l'épidémie qui a entrainé une fermeture anticipée des hôtels accueillant les groupes.

Les flâneries villageoises ont pu se dérouler à peu près normalement, dans le respect des normes sanitaires.

Lors des confinements, le télétravail a été mis à profit pour rédiger divers documents en matière de patrimoine ou d'histoire.

Accueil presse : de journalistes de la presse écrite régionale ou nationale et d'une équipe de TF1 (reportage JT 13h Lozère Nouvelle Vie).

Guidage de groupes :	Flâneries villageoises :
> 18 journées	> 46 prestations
> 149 participants	> 723 participants

Taxe de séjour

Report versement Taxe de séjour 2020 :

Face à la crise sanitaire liée au COVID 19, consciente des difficultés que les établissements touristiques allaient traverser, la Communauté de communes, a **reporté le versement de taxe de séjour perçue du 1er mai au 31 août 2020, au 1er octobre 2020.**

Forte évolution des déclarations de nuitées via les opérateurs numériques : **+ 152.19%**, en raison de l'entrée de LOZERE RESA en tant qu'opérateur numérique (21 000€ déclarés) et d'un changement de mode opératoire des hébergeurs pour commercialiser leurs structures.

	Taxe de séjour déclarée sur la plateforme CC (en €)	Taxe de séjour déclarée via les opérateurs numériques (en €)	Taxe de séjour déclarée total (en €)	Nuitées déclarées
Année 2019	220 849	20 509	241 358	395 298
Année 2020	166 506	51 722	218 228	305 625
Evolution en %	-24.60%	+152.19%	-9.58 %	-22.68%

LE TOURISME DURABLE ET SPORTS DE PLEINE NATURE

RECREATER

RECREATER est un projet de recherche-action qui vise à soutenir l'entreprenariat récréa-sportif en milieu rural. De cette démarche doit notamment émerger une stratégie d'attractivité résidentielle et touristique partagée et portée par les acteurs locaux de tout horizon : acteurs associatifs culturels et sportifs, élus, prestataires touristiques, artistes, habitants, partenaires.

Les actions réalisées :

> Appropriation et diffusion du parti pris du projet de recherche-action : « la culture locale au cœur de l'offre de sport loisirs nature » *Comité de Pilotage : 20 participants* ;
> Immersion-enquête sur le territoire communautaire ;
> Séminaire étudiants et réunion publique Florac au CAC Cévennes *(40 participants)* ;
> Rédaction de l'Audit de l'organisation des SLN en GCC état de lieux, analyse et propositions opérationnelles (stratégie SLN, Tourisme et Vie locale, gouvernance, communication) *(80 pages et une synthèse de 25 pages)* ;
> 4 Réunions des collectifs locaux Méjean-Tarn-Jonte-Cévennes pour partage de l'Audit et création du collectif RECREATER *(89 participants au total)* ;
> Implication dans le 50aire du PNC ;
> Rédaction d'un dossier technique sur la création d'un équipement de type pumptrack – Commune de Florac-Trois-Rivières ;
> Travail de concertation sur le projet d'installation d'un site high-line et saut pendulaire au Rochefort, conseils techniques et juridiques – Commune de Florac-Trois-Rivières.

Labellisation Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Projet de territoire visant à préserver les qualités paysagères du site et à gérer la fréquentation touristique.

Les temps forts de 2020 :

> Visite de la représentante du Ministère de la Transition Écologique en charge de la politique des Grands Sites de France, afin d'apprécier le bilan de l'Opération Grand Site engagée depuis 2004, et de déterminer le niveau de maturité du dossier ;
> Elaboration de la feuille de route méthodologique et de l'échéancier pour la candidature au label Grand Site de France ;
> Communication : diagnostic des outils existants, création de contenu réseaux sociaux et presse ;

Mise en œuvre de la Charte signalétique du Grand Site Gorges du Tarn de la Jonte et des Causses

Pour harmoniser la signalétique touristique ou commerciale et libérer le paysage de la publicité sauvage, un suivi de l'implantation des panneaux SIL et RIS a été réalisé.

Panneaux implantés :

- 34 lames SIL hors agglo,
- 118 lames SIL de villages,
- 4 RIS.

Observatoire de la fréquentation du Grand Site

Evaluer la fréquentation du Grand Site et ses évolutions, mesurer les impacts sur le site et les retombées économiques.

En 2020 : réflexion sur les objectifs, benchmarking, recensement des données collectées, mise en réseau des partenaires, organisation du 1er groupe de travail.

Afin de concilier, l'accueil de la clientèle camping-caristes et la préservation du site, une consultation et des demandes de subventions ont été effectuées pour mettre en place un **Schéma d'accueil et de gestion des camping-cars et véhicules aménagés à l'échelle du Grand Site.**

LE TOURISME DURABLE ET SPORTS DE PLEINE NATURE

Gestion de l'animation des 4 sites Natura 2000

La fédération départementale des chasseurs de Lozère, prestataire de la Communauté de communes, pour l'animation de 4 sites Natura 2000 a ralenti ses activités pendant la période de confinement, ce qui a engendré un retard dans la demande de paiement des subventions et une année blanche pour la majorité des suivis faune / flore.

Heureusement, l'orchidée « Sabot de Vénus » échappe à cette règle et a bénéficié d'une surveillance rapprochée grâce au concours du Parc national des Cévennes et de l'Office français de la biodiversité. 4 projets de création de lavognes ont également été montés pour bénéficier d'un contrat Natura 2000. Le contrat de plantation de haies s'est poursuivi sur la commune de Mas Saint-Chély, pour atteindre un linéaire de 500 mètres nouvellement plantés.

L'exposition Natura 2000 réalisée avec les établissements scolaires du département a été diffusée dans les écoles de Sainte-Énimie et d'Ispagnac. La lettre d'information Natura 2000 n°13 a été distribuée dans les boîtes aux lettres des communes concernées par les 4 sites Natura 2000. La commune de la Malène a été accompagnée dans la mise en œuvre de l'atlas de la biodiversité communale (ABC), en particulier pour l'inventaire des insectes saproxyliques (insectes qui se nourrissent de bois mort) et la mise en place d'animations grand public en partenariat avec le Parc national des Cévennes.

Gestion des équipements sport loisirs nature

Poursuite du conventionnement avec les propriétaires privés

Type	Détail		Linéaire en km
Itinéraires randonnées PR	35 PR		290
Itinéraires randonnées GR et itinérance	GR Stevenson GR Urbain V GR St-Guilhem	GTMC VTT GRP tour du Méjean Sentier rive gauche du Tarn	378
Itinéraires boucles VTT	21 boucles (6 Grand Site + 15 CC FSL)		420
Total itinéraires balisés			**1088**

Suivi des 8 éco-compteurs

Comptage des randonneurs à l'échelle du Grand Site de France en projet.

Données 2018 *(dernière année civile complète)* :

> 22 665 passages (sentier des corniches du Méjean, le plus fréquenté),
> 456 passages (sentier de Paros, le moins fréquenté).

Via ferrata de Rousses et du Rochefort

Après 10 ans de service, la via ferrata de Rousses a bénéficié d'une extension permettant de rallonger la durée du parcours et d'augmenter sa difficulté, pour un montant global de 30.000 € HT.

Création du nouveau GR des gorges et de la vallée du Tarn

La Communauté de communes a réalisé le suivi de la gouvernance et l'accompagnement du dossier d'homologation GR pour créer et mettre en tourisme un chemin de grande randonnée multimodal des sources du Tarn jusqu'à Albi sur 300 km.

Gestion des conflits d'usage sur le secteur du Pradal, commune de Florac-Trois-Rivières, entre randonneurs et propriétaires de chiens de surveillance des troupeaux

> Création de la déviation du sentier des Couronnes,
> Rencontre avec l'éleveur et les élus,
> Diffusion des outils de communication (film, brochures) dans les offices de tourisme,
> Veille sur les incidents entre chiens de protection de troupeaux et pratiquants de sport nature.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'une des principales compétences obligatoires des communautés de communes est la compétence en matière d'immobilier d'entreprise, mais aussi de création et gestion de zones d'activité.

Immobilier d'entreprises

A l'intérieur de l'immobilier d'entreprises l'on trouve l'immobilier touristique. Ce sont 3 dossiers qui ont été aidés en 2020. Ces aides permettent aux bénéficiaires d'obtenir des fonds européens complémentaires.

Pour l'immobilier d'entreprises, ce sont 3 dossiers qui ont été aidés en 2020.

Atelier TUFFERY FRANCE 1892

TAKH

Immobilier touristique : 3 000 € votés

Immobilier d'entreprise : 121 103 €

Zone d'activité de Cocurès :

Coût de l'opération : 876 901 €

Subvention Etat : 480 166 €

Participation Département : 76 624 €

Prix de vente au m² : 18,99 € HT

La première partie de l'année a été occupée par une phase administrative : validation du projet définitif, consultation des entreprises, dépôt du permis d'aménager. Les travaux ont pu débuter à l'automne, pour se terminer en 2021. Ce sont 6 lots qui ont ainsi été aménagés.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

La Communauté de communes est compétente en matière d'équipements structurants entre autre en matière sportive.

Stade en pelouse synthétique à Florac Trois Rivières.

Conformément à la mise à disposition du terrain par la Commune de Florac-Trois-Rivières, les travaux de création d'un stade en pelouse synthétique, réalisés par la Communauté de pour un montant total de 726.538€ H.T. grâce au soutien financier de l'État (38%), de la Région Occitanie (20%) et du Département de la Lozère (20%), ont été réalisés en 2020.

Projet à 750 000 € HT financé par l'Etat, la Région et le Département

Les objectifs visés par cette opération ont tous été atteints ; à savoir : refaire ce stade de football, dont l'état ne permettait plus l'homologation fédérale depuis août 2017, offrir un support de jeu adapté permettant notamment au Football club Sud Lozère d'accueillir les matchs du championnat ou d'organiser des tournois d'envergure nationale et enfin, assurer le fonctionnement optimal de la section sportive football du Collège des Trois Vallées, ouverte en partenariat à la rentrée 2019.

La Communauté des communes a lancé un marché de conception réalisation d'un stade en pelouse synthétique avec remplissage naturel (sable, liège) sur la commune de Florac-Trois-Rivières.

Les écoles ont pu profiter de cette nouvelle aire de jeu dès le mois de novembre 2020.

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

En 2020, les subventions communautaires ont été maintenues et versées en totalité, même lorsque la crise sanitaire a obligé à adapter ou annuler des manifestations.

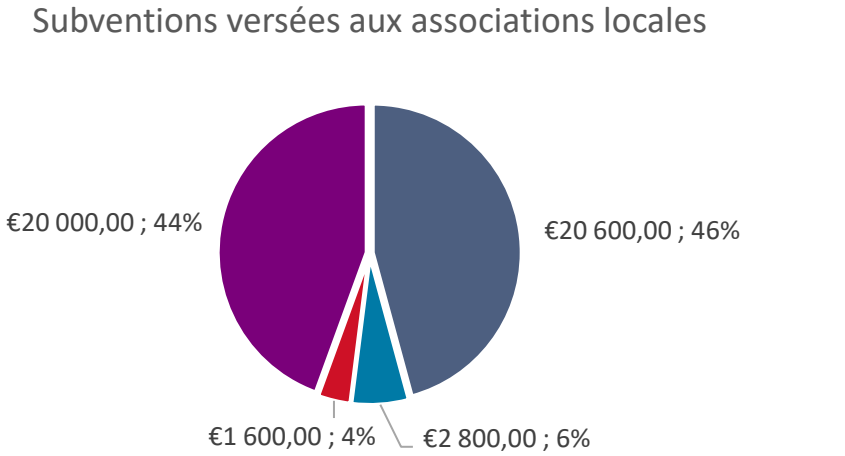

En 2020,

- **45 000 €** de subventions versées aux associations locales ;
- **40 associations** bénéficiaires

	Subventions versées aux associations locales	Associations bénéficiaires	Nombre de projets
Volet « Animation du territoire et Evènementiel en lien avec le tissu associatif »	20 600,00 €	23	23
Volet « Communication »	2 800,00 €	2	2
Volet « Culture »	1 600,00 €	4	4
Contrat Educatif Local	20 000,00 €	11	23
TOTAL	**45 000,00 €**	**40**	**52**

LES MOYENS ET LE PATRIMOINE

Le service Moyens et Patrimoine a en charge l'ensemble des bâtiments, des espaces verts et la flotte de véhicules communautaires.

L'entretien de l'ensemble des bâtiments lui incombe :

Biens propriétés de la Communauté de communes :

> Maison France services et Maison de Santé de Meyrueis,
> Micro-crèche de Sainte Énimie,
> Multiple rural à Barre des Cévennes et épicerie à Vébron,
> Atelier vitivinicole à Ispagnac,
> Ateliers à Montbrun ou à Meyrueis,
> Atelier relais Tuffery,
> Restaurant la Ruche et parc résidentiel à Rousses,
> 12 logements locatifs (Cans et Cévennes, Meyrueis, Vébron),
> Garages et ateliers dans les communes…

Biens transférés au titre des compétences exercées :

> Maison du Tourisme et du Parc national des Cévennes,
> Crèche de Florac,
> Stade de Florac,
> Genette verte,
> Bureaux d'information touristiques,
> Maison d'assistantes maternelles à Ispagnac,
> Maison de santé de Florac,
> Aire d'accueil des gens du voyage à Florac…

Locaux loués pour l'exercice d'une mission dont la Communauté de communes a la charge :

> Maison France Services de Florac,
> Siège administratif à Florac,
> Locaux administratifs à Sainte Énimie,
> Maison d'assistantes maternelles à Meyrueis…

Le service gère les baux locatifs des particuliers ou des professionnels qui occupent ces biens. Les revenus générés par les loyers permettent d'entretenir et de renouveler le parc immobilier.

La sécurité des 53 agents communautaires, sur leur lieu de travail ou dans leurs déplacements professionnels, fait aussi partie des activités du service. L'agent technique communautaire est habilité en tant Assistant de prévention et conseille ou assiste l'autorité territoriale auprès dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

L'élaboration d'un **Document unique** a été lancée en 2020, pour lister tous les équipements, ainsi que les risques de toute nature auxquels sont exposés les agents communautaires.

Obligatoire, il vise à **prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents**, **améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents**, **faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre** et enfin, permet de vei**ller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en matière de santé et de sécurité au travail dans tous les services**.

CULTURE

En 2020, la Genette Verte a terminé sa deuxième saison culturelle comprenant une programmation étendue au territoire de l'intercommunalité. L'objectif étant à la fois d'aller à la rencontre d'un nouveau public en décentralisant les spectacles et les actions culturelles et de favoriser la venue des habitants de la Communauté de communes aux représentations ayant lieu au Complexe culturel situé à Florac-Trois-Rivières.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a grandement impacté l'activité du service qui n'a pas pu accueillir de public de mi-mars à juin, puis de novembre à décembre.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation du bâtiment entamé en 2019 a été suspendu et aucune suite n'a été donnée quant au concours d'esquisses réalisé en 2019.

Fort engagement et soutien aux artistes et aux techniciens de la part de l'intercommunalité à travers le report des spectacles ayant dû être annulés ou le paiement des contrats de cession ainsi que le maintien des résidences de travail (dans le respect du protocole sanitaire).

Janvier :

Accueil de la compagnie québécoise Le Carrousel, pour une représentation scolaire et une tout public du spectacle « Trois petites soeurs » ;

Atelier philo proposé dans les classes du territoire (Barre des Cévennes, Bédouès, Ispagnac et Meyrueis).

Septembre :

Concert de The Bongo Hop en ouverture de saison et dans le cadre des 50 ans du Parc national des Cévennes.

En 2020, ce sont :

- **18 spectacles** dont 3 hors les murs
- **27 représentations** dont 6 scolaires programmés
- **15 représentations annulées**
- **2 033 spectateurs accueillis** dont 594 élèves
- **16 abonnements** vendus
- **5 compagnies régionales** accueillies en résidence
- 6 ateliers proposés, **4 maintenus pour 68 participants**

EAU ET ASSAINISSEMENTS

Mise en place du service
(Visite des différents secteurs, transfert des emprunts, récupération et mise à jour des rôles)

1er Conseil d'exploitation le 6 octobre 2020

Validation de la convergence tarifaire en décembre 2020

Transfert des compétences Eau et Assainissements

Depuis le 1er janvier 2020, **la Communauté de communes exerce les compétences Eau et Assainissements sur la majeure partie de son territoire** (hormis le territoire de Florac-Bédoues-Cocurès et certaines zones limitrophes).

Pour assurer la gestion des ouvrages et garder une réactivité sur le terrain, la Communauté de communes a conventionné avec les communes pour qu'elles mettent à disposition leurs agents techniques.

Sur le territoire des Gorges du Tarn, du Causse Méjean et des Communes de Meyrueis et d'Ispagnac, la Communauté de communes emploie 5 agents à temps complet. Ils apportent également un soutien technique, matériel et humain aux agents des communes. Pour la gestion administrative du service, 2 agents communautaires ont également été recrutés.

Dans l'exercice des compétences d'Eau et Assainissements, **la Communauté de communes, appuyée par le Conseil d'exploitation, a souhaité que la majeure partie des missions soit réalisée en régie.**

Services Eau Potable de la Communauté de Communes avant le transfert de compétence

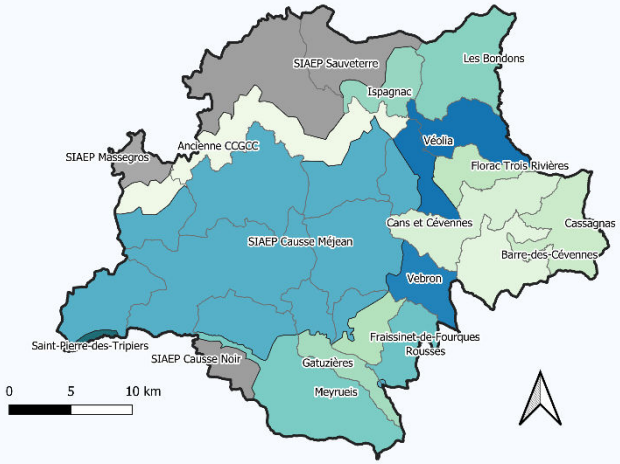

Services Eau Potable de la Communauté de Communes 2020

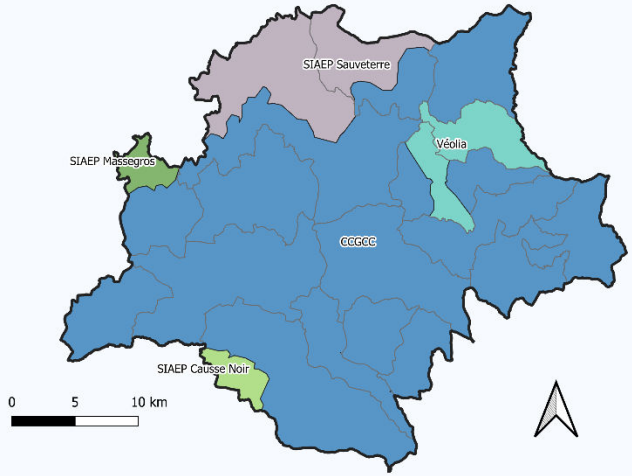

Assainissement collectif :

- *23 stations d'épuration*
- *14 postes de relevage*
- *95 km de réseau d'eaux usées*

Eau potable :

- *127 réservoirs d'eau*
- *19 pompages*
- *109 captages d'eau*
- *400 km de réseau d'eau potable*

Historique :

2015 : Loi NOTRe : Obligation de transfert des compétences eau, assainissement et pluviale, pour les EPCI.

2018 : Loi Ferrand-Fesnau : Confirmation du transfert des compétences sur le territoire de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes.

2017- 2019 : Etude et organisation du futur service Eau et Assainissement pour une prise d'effet au 1er janvier 2020.

EAU ET ASSAINISSEMENTS

Organisation des travaux en régie

Travaux et Investissements majeurs en 2020 pour l'Eau Potable

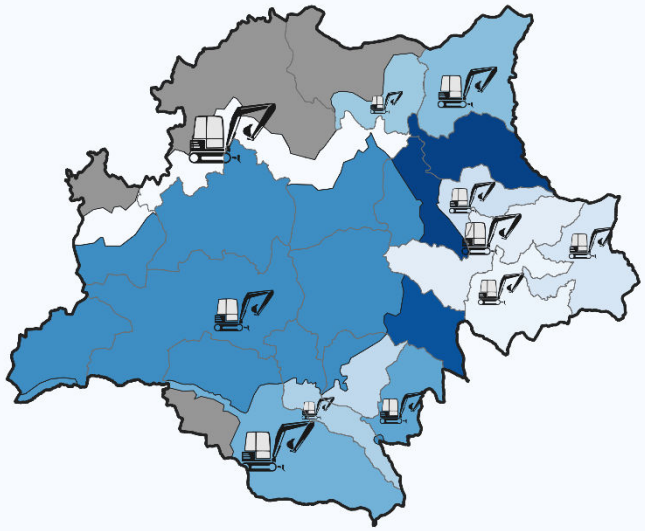

Travaux et Investissements

Dans le cadre du transfert des compétences, la Communauté de communes a souhaité réaliser en priorité les travaux d'urgence et du fonctionnement courant en Régie. Au total, et malgré la crise sanitaire, près d'une centaine d'interventions ont été réalisées par les agents du service Eau et Assainissements (communautaires mis à disposition). En comparaison, le service a dû faire appel moins d'une dizaine de fois à un prestataire extérieur (uniquement pour des interventions d'urgence).

Dans le cadre du transfert des compétences, la Communauté de communes a également repris les investissements en cours des anciennes communes. On peut notamment noter les travaux de protection des captages de Barre des Cévennes, de Cassagnas et de Rousses.

Eau potable :

- *60 chantiers en régie ;*
- *8 chantiers par un prestataire ;*
- *10 investissements lancés par les communes, terminés ou en phase d'achèvement (soit 193 290 €).*

Assainissement collectif :

- *7 chantiers en régie ;*
- *0 chantier par un prestataire ;*
- *4 investissements lancés par les communes, terminés ou en phase d'achèvement (soit 45 134 €).*

Suivi des investissements lancés par les anciens services avant le transfert des compétences

Travaux et Investissements majeurs en 2020 pour l'Assainissement Collectif

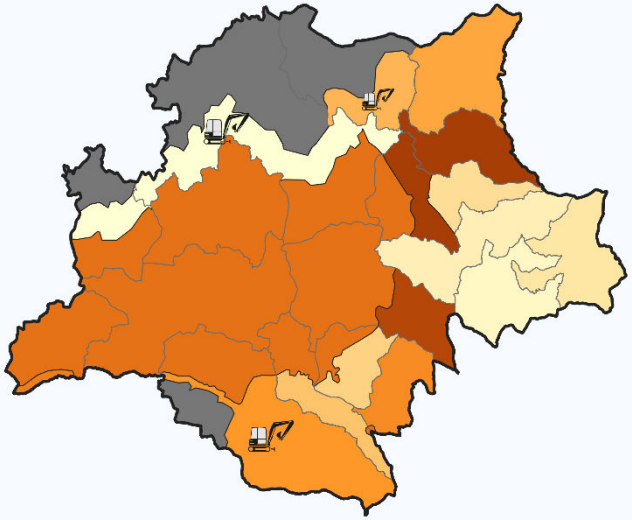

En 2020 :

- *100 diagnostics initiaux ;*
- *38 diagnostics pour vente ;*
- *23 validations de projets ;*
- *5 installations créées ;*
- *14 installations réhabilitées.*

Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est en charge du suivi et de l'accompagnement des usagers dans la mise en œuvre et le fonctionnement de leurs installations d'assainissement individuel.

Pour se faire il réalise notamment :

- Les contrôles de conception et d'exécution des installations neuves et réhabilitées
- Les contrôles périodiques des installations existantes
- L'accompagnement des usagers dans la gestion de leurs ouvrages

Suivi des créations et réhabilitations

NOMBRE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CREEE OU REHABILITEE EN 2020

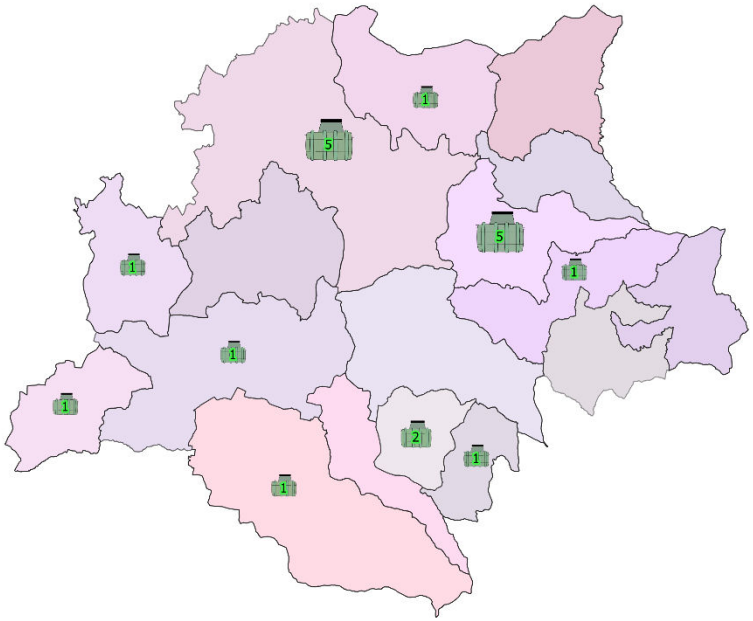

Campagne des contrôles de bon fonctionnement

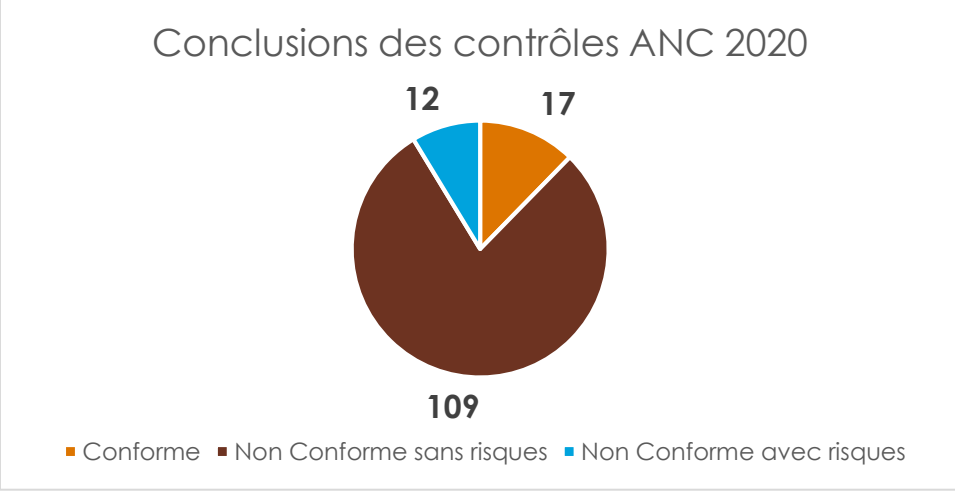

LA GEMAPI

La Gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI, est devenue une compétence obligatoire depuis 2018.

La Communauté de communes appartient en quasi-totalité au bassin versant Tarn-Amont, mais certaines portions infimes du territoire drainent cependant des cours d'eau qui s'écoulent vers le Lot (Les Bondons, Ispagnac et Gorges du Tarn Causses) ou vers les Gardons (Barre des Cévennes).

C'est pourquoi l'intercommunalité adhèrent à 3 Syndicats mixtes de bassin versant (Tarn Amont, Lot Amont et des Gardons), auxquels elle a délégué les compétences GEMAPI et plusieurs compétences optionnelles complémentaires liées au grand cycle de l'eau.

Ces syndicats ont vocation à entreprendre les **études préalables et les travaux nécessaires à la renaturation, la restauration, l'entretien des cours d'eau**, ainsi qu'à la **protection et à la conservation des eaux souterraines liées aux cours d'eau**, permettant d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

La compétence GEMAPI est pour partie financée par la **taxe dite GEMAPI**, une taxe additionnelle aux taxes foncières et de cotisation foncière des entreprises.

Éléments chiffrés 2020 :

- Montant de la taxe GEMAPI voté et perçu en 2020 : 32.000€
- Participation Syndicats mixtes de bassins versants : 32.534,35€
- Participation hors Gémapi (fonctionnement général, animations, missions) : 16.169,80€

A ce titre **en 2020, les actions suivantes ont été conduites** :

- Programme d'actions de prévention des inondations ;
- Intervention sur la végétation des berges : 1,7 km gérés ;
- Accompagnement technique à plusieurs riverains et communes ;
- 16 demi-journées d'interventions, dans les écoles (125 élèves) ;
- Suivi estival de 4 sites de baignade et accompagnement de gestionnaires de baignades (19 sites).

LES DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets ménagers

La gestion des déchets ménagers est une compétence obligatoire, exercée par l'intercommunalité depuis 2017, et déléguée au **SICTOM des Bassins du Haut-Tarn**.

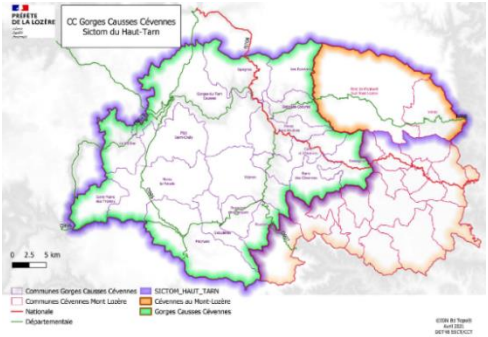

Ce syndicat mixte assure principalement la collecte et le traitement des déchets ménagers, avec tri sélectif du verre, des emballages, des papiers et des textiles à travers un réseau de points d'apport volontaire et 3 déchetteries.

Particulièrement performant en matière de collecte et de traitement des déchets, le SICTOM a optimisé en 2020 la gestion de ce service, grâce à une communication ciblée et à des campagnes de prévention à destination des usagers, pour améliorer la qualité du tri et favoriser le compostage, et maintenir les coûts de ce service.

Éléments chiffrés 2020 :

- Montant taxe Ordures ménagères perçu par la CCGCC et reversé au SICTOM : 1.099.697,53€ ;
- Tonnages Ordures ménagères collectées : 2.366,16 Tonnes (+ 3.6 %), soit 277 kg/an/hab (+4,13 %) ;
- 427 rotation de bennes en déchetteries (+3,9 %) ;
- Impact crise sanitaire : 3,5 % d'augmentation dse déchets ménagers ;
- Montée en puissance des incitations à composter.